

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA DOMBES DU 19 JUIN 2025

Nombre de membres :

 En exercice : 59
 Présents : 31
 Pouvoirs : 11
 Votants : 42

Date de convocation et d'affichage :

13 juin 2025

Numéro :

D20250619_143

Objet :

Adhésion au Syndicat des Etangs de la Dombes

L'an deux mille vingt-cinq, le 19 juin, à 19 heures 30 minutes, le Conseil de la Communauté de Communes de la Dombes, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente à Marlieux, sous la présidence de Madame Isabelle DUBOIS

COMMUNES	DELEGUES		Présent(s)	Absent(s)	Donne pouvoir à
ABERGEMENT-CLEMENCIAT	Daniel	BOULON		x	
BANEINS	Jean-Pierre	GRANGE	x		
BIRIEUX	Cyril	BAILLET		x	
BOULIGNEUX	Laurent	COMTET		x	I.DUBOIS
CHALAMONT	Roseline	FLACHER	x		
	Thierry	JOLIVET		x	
	Stéphane	MERIEUX		x	
CHANEINS	Patrice	FLAMAND	x		
CHATENAY	Evelyne	BERNARD	x		
CHÂTILLON LA PALUD	Dominique	LAMY		x	
	Chantal	BROUILLET		x	
CHATILLON SUR CHALARONNE	Patrick	MATHIAS	x		
	Sylvie	BIAJOUX	x		
	Michel	JACQUARD	x		
	Fabienne	BAS-DESFARGES		x	M. JACQUARD
	Pascal	CURNILLON	x		
	Bernadette	CARLOT-MARTIN		x	S. BIAJOUX
	Jean-François	JANNET		x	D. MUNERET
CONDEISSIAT	Stephen	GAUTIER	x		
CRANS	Françoise	MORTREUX		x	
DOMPIERRE SUR CHALARONNE	Didier	MUNERET	x		
LA CHAPELLE DU CHATELARD	Cyrille	RIMAUD		x	JP. GRANGE
LAPEYROUSE	Gilles	DUBOST		x	P. MATHIAS
LE PLANTAY	Philippe	POTTIER	x		
MARLIEUX	Jean-Paul	GRANDJEAN	x		
MIONNAY	Henri	CORMORECHE		x	
	Émilie	FLEURY	x		
	Jean-Luc	BOURDIN		x	

Commune	Nom	Prénom	Présent	Excusé	Observations
MONTHIEUX	Philippe	PAUL	x		
NEUVILLE LES DAMES	Michel	CHALAYER	x		
	Rachel	RIONET		x	M. CHALAYER
RELEVANT	Christiane	CURNILLON	x		
ROMANS	Jean-Michel	GAUTHIER	x		
SAINT ANDRE DE CORCY	Ludovic	LOREAU	x		
	Evelyne	ESCRIVA	x		
	Pascal	GAGNOLET		x	L. LOREAU
	Claude	LEFEVER		x	
SAINT ANDRE LE BOUCHOUX	Alain	JAYR	x		
SAINT GEORGES SUR RENON	Sonia	PERI	x		
SAINT GERMAIN SUR RENON	Christophe	MONIER		x	
SAINT MARCEL EN DOMBES	Dominique	PETRONE	x		
SAINT NIZIER LE DESERT	Jean-Paul	COURRIER	x		
SAINTE OLIVE	Thierry	PAUCHARD	x		
SAINT PAUL DE VARAX	Cédric	MANCINI		x	
	Evelyne	ABRAM-PASSOT		x	
SAINT TRIVIER SUR MOIGNANS	Marcel	LANIER		x	S. PERI
	Martine	MOREL-PIRON	x		
SANDRANS	Audrey	CHEVALIER	x		
SULIGNAT	Alain	GENESTOUX		x	
VALEINS	Frédéric	BARDON		x	
VERSAILLEUX	Gérard	BRANCHY	x		
VILLARS LES DOMBES	Pierre	LARRIEU		x	F. MARECHAL
	Isabelle	DUBOIS	x		
	François	MARECHAL	x		
	Marie Anne	ROUX		x	
	Didier	FROMENTIN	x		
	Agnès	DUPERRIER	x		
	Jacques	LIENHARDT		x	
VILLETTE SUR AIN	Jean-Pierre	HUMBERT		x	A. JAYR

Secrétaire de séance élu : **Jean-Pierre GRANGE**

Rapporteur : **Isabelle DUBOIS**

Le Syndicat des Propriétaires et Exploitants d'Etangs de la Dombes, dont le siège est à Chalamont, défend depuis plus d'une centaine d'années les intérêts des propriétaires et exploitants d'étangs en Dombes.

Ses missions sont les suivantes :

- Soutien à la gestion de l'étang en Dombes,
- Définition et mise en application des bonnes pratiques de gestion d'un étang en Dombes selon des critères essentiels,
- Mise en place des commissions ayant pour rôles de régler les différends, une étape indispensable avant de se présenter devant les juridictions, favoriser le règlement amiable des différends entre toutes personnes intéressées par la gestion d'un étang de Dombes, et veiller au respect de l'Usages des Etangs de la Dombes,
- Rendre des expertises concernant la gestion des étangs de la Dombes,
- Recherche de solutions pour gérer les espèces invasives.

La Communauté de Communes de la Dombes assure la gestion de 37 hectares d'étangs (Etang de Prêle à Valeins, Etangs Grand Châtel et Grand Béron au Plantay). Elle a la volonté de promouvoir la gestion responsable des étangs et s'est engagée notamment dans la lutte contre les espèces exotiques envahissantes et la restauration des végétations aquatiques.

Ce projet entre en lien avec l'action « *La biodiversité dombiste, une responsabilité forte, un patrimoine à préserver* » du projet de territoire de la Communauté de Communes de la Dombes.

Considérant l'intérêt pour la Communauté de Communes de la Dombes, en sa qualité de propriétaire d'étangs, à adhérer au Syndicat des Propriétaires et Exploitants d'Etangs, le montant de la cotisation annuelle s'élève pour 2025 à 207 €.

Il est proposé au Conseil communautaire :

- D'approuver l'adhésion au Syndicat des Propriétaires et Exploitants d'Etangs,
- D'autoriser Madame La Présidente à signer tous les documents relatifs à cette adhésion et son renouvellement.

Le Conseil communautaire

après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **D'approuver** l'adhésion au Syndicat des Propriétaires et Exploitants d'Etangs,
- **D'autoriser** Madame La Présidente à signer tous les documents relatifs à cette adhésion et son renouvellement.

Ainsi fait et délibéré, le 19 juin 2025.

Le secrétaire de séance,
Jean-Pierre GRANGE



La Présidente,
Isabelle DUBOIS

